

TERRITOIRE

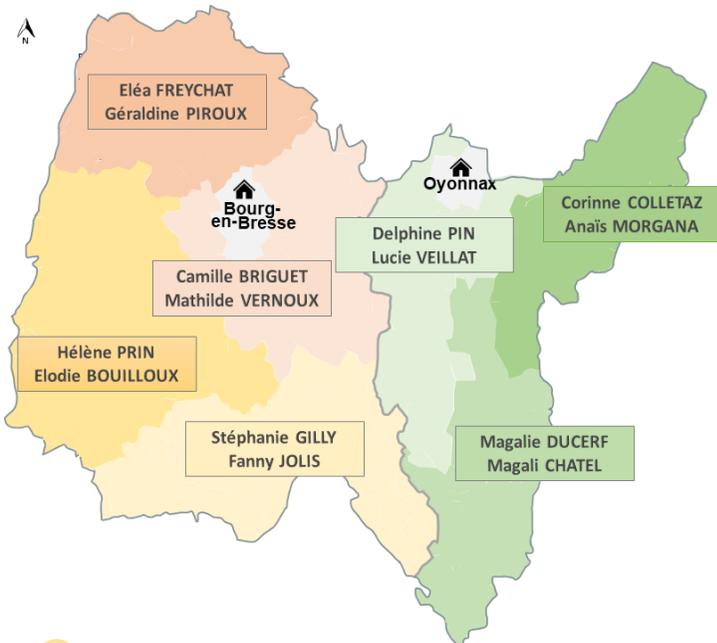
Une équipe de 22 personnes qui intervient sur tout le département de l'Ain

4 assistantes de coordination vous accueillent par téléphone:



- Myriam NALET
- Nathalie BUCZEK
- Angélique PERCHOUX
- Marine BESSONNAT

14 coordinatrices de parcours de santé complexes vous appuient dans l'accompagnement de vos patients:



Antenne OUEST

244 A rue du Point du jour
01000 ST DENIS-LES-BOURG

Antenne EST

10 rue de l'Orme
01100 OYONNAX



Dispositif d'appui
à la coordination



DAC
AIN'APPUI

SANITAIRE - MÉDICO-SOCIAL - SOCIAL

CONTACTEZ-NOUS:

04 74 22 04 31

Ouvert du lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h

(Hors jours fériés, en dehors de ces horaires,
répondeur avec rappel sous 24h ouvrées)



dac@ain-appui.fr



DAC 01 Ain Appui



www.ain-appui.fr

PLAQUETTE À DESTINATION DES PROFESSIONNELS



Un interlocuteur unique pour les parcours de santé complexes à destination des professionnels de santé, du médico-social et du social, peu importe leur mode d'exercice

DAC 01

Dispositif d'Appui à la Coordination



QU'EST-CE QUE LE DAC ?

Il permet d'apporter des réponses coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie et l'âge de la personne qu'il accompagne: de la petite enfance au grand âge.

Reconnu comme membre de l'équipe de soins par le code de la santé publique, il peut partager et bénéficier des informations nécessaires à la coordination du parcours de santé entre tous les professionnels.



Par exemple :

- Informer sur les dispositifs existants ou les droits de la personne
- Faciliter et sécuriser le maintien à domicile
- Orienter le professionnel de santé vers le relais adapté à sa demande
- Répondre à un besoin de médiation, de coordination entre professionnels sur une situation
- Réaliser des évaluations globales des besoins et des ressources de la personne
- Faciliter les liens entre les acteurs du sanitaire et du social

NOS MISSIONS

1

APPUI AUX PROFESSIONNELS

- Information
- Orientation
- Réunion de concertation pluriprofessionnelle
- Évaluation multidimensionnelle
- Coordination du parcours de santé

2

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

- Information
- Orientation
- Plan personnalisé de coordination en santé (PPCS)
- Accompagnement à la gestion du parcours
- Prise en compte des proches et aidants

3

COORDINATION TERRITORIALE

- Animation du territoire
- Coopération entre les acteurs
- Structuration des parcours
- Repérage des situations de rupture



NOS ENGAGEMENTS

RÉACTIVITÉ

Le DAC apporte une réponse graduée et se met en oeuvre dès qu'il est sollicité

SUBSIDIARITÉ

Le DAC valorise l'action et la compétence des partenaires de 1er recours et de droit commun

PLURI PROFESSIONNALITÉ

Le DAC n'agit pas seul, il mobilise et s'appuie sur l'expertise des professionnels

NEUTRALITÉ

Le DAC ne privilégie pas un partenaire plutôt qu'un autre et respecte leur périmètre d'action

ADAPTABILITÉ

L'action du DAC est toujours individualisée en fonction de chaque situation

CONCERTATION

Le DAC tient compte des besoins exprimés de la personnes, de son entourage et des professionnels